

**L'Établissement Public du SCoT de la Grande Région de Grenoble recrute
Un(e) chargé(e) de mission – Grade d'attaché ou un(e) Ingénieur(e) de la Fonction Publique
territorial(e)**

Contexte

L'établissement public du SCoT de la Grande Région de Grenoble couvre les territoires de 7 EPCI du sud-Isère, représentant 268 communes (2018) et une population de 748 524 habitants (2017) : Grenoble-Alpes-Métropole, la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais, les Communautés de Communes du Grésivaudan, de Saint-Marcellin-Vercors-Isère, de Bièvre-est, de Bièvre-Isère et du Trièves.

L'EP SCoT a pour mission l'élaboration et le suivi du Schéma de Cohérence Territoriale couvrant l'ensemble des sept intercommunalités, en lien direct avec les territoires. Le SCoT de la Grande Région de Grenoble a été l'un des premiers SCoT « Grenelle » approuvé (décembre 2012). Conformément au Code de l'Urbanisme, il a fait l'objet d'un bilan fin 2018. Ce bilan a permis de valider la pertinence des orientations initiales et a identifié plusieurs points de progrès. Plusieurs chantiers thématiques sont donc engagés, devant aboutir à des modifications à court terme du document, puis d'une révision ultérieure, sur la base d'un projet de territoire approfondi : transitions environnementales, énergétiques, économiques et sociétales, attractivité résidentielle notamment.

L'équipe comporte aujourd'hui 7 personnes, dont 5 chargés de missions. Deux postes sont aujourd'hui ouverts au recrutement.

Enjeux liés au poste

- Assurer la bonne mise en oeuvre des orientations du SCoT sur le territoire dans un contexte de construction de politiques publiques à l'échelle de la région grenobloise.
- Participer aux chantiers de suivi du protocole de mise en oeuvre du SCoT.
- Accompagner en tant que personne publique associée des collectivités pour la mise en compatibilité des documents d'urbanisme avec le SCoT de la région grenobloise.
- Participer à la vie des communautés d'acteurs et à la communication des orientations et enjeux du SCoT.

Missions et responsabilités

Les missions et responsabilités sont susceptibles d'évoluer, la liste suivante est détaillée mais non limitative

Au sein de l'équipe animée par le Directeur de l'Établissement Public, et sous l'autorité du Président, vous serez amené.e à :

1/ Assurer un suivi des projets et accompagner les évolutions des documents d'urbanisme sur 2 à 3 EPCI du territoire :

- Assister, conseiller et suivre les procédures d'élaboration, de révision et de modification des documents locaux d'urbanisme (PLUi, PLU, cartes communales et demandes de dérogation pour les communes ne disposant pas d'un SCoT approuvé) :
- Contribuer au suivi et à la mise en oeuvre des SCoT en vigueur : assistance et conseil pour la mise en compatibilité des documents d'urbanisme locaux avec les SCoT,
- Participer au suivi des principaux dossiers du territoire : Projet Communautaire, Charte d'aménagement et de Développement durables, PLH, PDU, PCAET, ...
- Conduire l'élaboration des notes techniques préparatoires aux avis du Syndicat et finalisation des avis émis en tant que PPA.

2/ Contribuer aux évolutions du SCoT de la Grande Région de Grenoble :

Vous serez amené à prendre en charge un ou deux chantiers stratégiques en lien avec les évolutions souhaitées du SCoT. Dans ce cadre, vous devrez :

- Identifier les enjeux pour le territoire, les mettre en perspective,
- Identifier la méthode d'approfondissement de ces thématiques : acteurs à associer à la co-construction des politiques, méthodologie d'études, suivi des études et des réflexions,
- Travailler en collaboration étroite avec les techniciens des collectivités membres du Syndicat, et assurer le lien entre l'ensemble des partenaires du territoire : Collectivités, services de l'Etat, Agence d'Urbanisme, universités, associations et acteurs locaux
- Assister à la préparation, au suivi et à la co-animation des instances décisionnelles du Syndicat
- Faire le lien avec les thématiques suivies par les autres chargés de mission de l'équipe, dans une approche très transversale.

Compétences

Connaissances techniques

- Connaissance de l'environnement territorial et du fonctionnement des collectivités locales.
- Compétences du droit de l'urbanisme : maîtrise des enjeux et procédures du SCoT, connaissance des outils et procédures publiques de planification, d'aménagement et de la réglementation en matière d'urbanisme.
- Compétences dans le domaine de l'élaboration, de l'animation et de l'évaluation des politiques publiques.
- Sensibilité aux enjeux de transitions économiques, environnementales et énergétiques.
- Expérience dans la conduite de projets.

Aptitudes

- Curiosité et créativité, goût pour l'innovation.
- Autonomie, disponibilité, esprit d'initiative, qualités d'adaptation, capacité à travailler en équipe et avec des interlocuteurs aux profils et attentes variés : élus, services des collectivités locales, partenaires institutionnels, associations.
- Capacité à animer des réseaux d'acteurs.
- Capacités rédactionnelles, d'analyses et de synthèse et de mise en perspectives des enjeux,
- Sens de la communication, souci de la concertation et du travail en partenariat.
- Rigueur et sens de l'organisation,

Conditions matérielles

Rémunération : grille statutaire + régime indemnitaire de la structure

Statut : cadre d'emploi des ingénieurs territoriaux/ attachés ou contractuels

Profil du candidat

Formation / niveau de qualification : Bac +5, en géographie, aménagement de l'espace et d'urbanisme, économie, sciences politiques. Expérience souhaitée en planification et dans l'élaboration de politiques publiques.

Candidature

Adresser CV, lettre de motivation, références et disponibilités avant le 23 juin 2019 par courrier à M. le Président de l'Etablissement Public du SCoT de la Grande Région de Grenoble, 21 rue Lesdiguières, 38000 GRENOBLE ou par courriel : epscot@scot-region-grenoble.org

Renseignements : Arnaud GERME, directeur de l'EP SCoT : arnaud.germe@scot-region-grenoble.org